



EAGLE

Eco Activists for Governance and Law Enforcement

Guinée

Tel: +224 626006259

<http://www.eagle-enforcement.org/>

Rapport d'Activités Septembre 2025

Sommaire

Points principaux	3
1 Investigations.....	3
2 Opérations	4
3 Légal	5
4 Media	6
5 Management.....	6
6 Relations extérieures	8
7 Conclusion	8

Points principaux

- Démarches administratives : **En Septembre 2025**, les démarches administratives se poursuivent.
- **EAGLE Guinée** suit le dossier de renouvellement de la convention d'établissement déposé auprès de la Direction Nationale de Régulation et de Promotion des Mouvements Associatifs (DNARPROMA), rattachée au Ministère de l'administration du Territoire et de la Décentralisation.
- **EAGLE Guinée** continue de suivre les dossiers pour l'obtention de l'accord de partenariat avec le Ministère de l'environnement et du développement durable, de l'accord avec la Direction Générale de la Police Nationale Guinéenne, de la Direction Générale des Douanes et de l'accord avec le bureau national d'INTERPOL CONAKRY.
- Le projet EAGLE Guinée a rencontré le doyen des juges d'instruction près le Tribunal de Première Instance de Dixinn dans le cadre du suivi du dossier relatif à la saisie des trophées d'ivoire et de la peau de léopard pour s'enquérir de l'état d'avancement de ladite procédure.
- Le projet EAGLE Guinée a également rencontré le substitut du procureur de la République du parquet de Tribunal de première Instance de Dixinn pour faire le point sur la procédure de la saisie des trophées d'animaux sauvages pendante devant le cabinet du juge d'instruction saisi par un réquisitoire introductif du Substitut du Procureur aux fins d'information.

1 Investigations

Indicateur :

Nombre d'investigations ayant abouti à l'identification de nouvelles cibles	13
Investigations ayant abouti à une opération	00
Nombre de trafiquants identifiés ce mois-ci	10

- Au mois de **Septembre 2025**, des enquêtes ont été menées en République de Guinée. Ces enquêtes visaient à lutter contre le trafic d'espèces intégralement et partiellement protégées dans le pays. Au total, 10 missions ont permis de réaliser 13 enquêtes. Ces enquêtes ont

permis d'identifier 10 nouveaux présumés trafiquants durant ce mois dans la région de Conakry.

- Il est essentiel de poursuivre les efforts pour contrer ces activités illégales et protéger les espèces menacées. La préservation de l'environnement et des écosystèmes reste un défi majeur qui nécessite l'engagement de tous les acteurs concernés.



2 Opérations

Indicateur

Nombre d'opérations ce mois-ci	00
Nombre de trafiquants arrêtés	00
Nombre de trafiquants en fuite	00

- **En Septembre 2025, 00 Opération**
- La protection des espèces menacées est une priorité essentielle pour la préservation de la biodiversité et le maintien de l'équilibre des écosystèmes. Ces actions de lutte contre le trafic d'espèces protégées sont cruciales pour assurer un avenir durable à la faune sauvage et à notre environnement.

3 Légal

Indicateur

Nombre de suivis d'audience :	00
Nombres de trafiquants derrière les barreaux ce mois-ci (Préciser le lieu)	00
Nombre de trafiquants en attente de procès ce mois-ci	00
Nombre de trafiquants ayant reçu leur décision de justice	00

- 00 audience s'est tenue ce mois-ci, 00 trafiquant en détention provisoire, 00 trafiquant en liberté provisoire. 00 décision de justice, 00 trafiquant purge une peine de prison et 00 trafiquant en fuite.

Arrestation	00
Audition	00
Gardés à vue	00
Déferrement au parquet	00
Nombre de condamnés	00
Nombre de visite en prison	00
Nombre de condamnés ayant purgé leur peine	00
Nombre de personnes actuellement en prison	00
Nombre de jours passés en prison	00

En Septembre 2025, dans le cadre de ses attributions, le département juridique a fait le suivi de la procédure de saisie des trophées d'animaux sauvages.

- **Suivi affaire ministère public C/ Hadja Mariama Ciré SANO portant sur la saisie des trophées d'animaux sauvages**

Ce mois de Septembre 2025, dans le cadre du suivi de l'affaire de saisie des trophées d'animaux sauvages, le département juridique a eu à faire une rencontre avec le doyen des juges d'instruction auprès du tribunal de première instance de Dixinn.

Le but de la rencontre était de s'enquérir de l'état d'avancement de l'ouverture de l'information judiciaire contre l'inculpée concernant les trophées d'animaux sauvages protégé par les législation nationale et internationale.

Lors de cette rencontre, il a été constaté que depuis la saisine du juge d'instruction par le réquisitoire introductif du substitut du procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Dixinn, seulement un acte a été posé : la première comparution de l'inculpée pour son interrogatoire. Et cet état de fait est dû à la non constitution de partie civile dans le dossier.

Conformément au code de procédure pénale, le doyen des juges d'instruction compte communiquer au parquet son intention de clôturer l'information judiciaire ouverte contre l'inculpée dans le plus bref délai et serait ensuite en attente de la décision du parquet concernant ses réquisitoires.

Enfin le département juridique a également remis la convention CITES au juge d'instruction auprès du tribunal de première instance de Dixinn.

4 Media

Indicateur

Nombre de pièces médiatiques totales : 00			
Pièces télévision	Pièces presse radio	Pièces presse internet	Pièces presse papier
00	00	00	00

- **En septembre 2025**, aucune production médiatique n'a été faite.

5 Management

Indicateur

Nombre de juristes	00
Nombre de media en test	00
Nombre d'enquêteurs en test	00
Nombre de comptable	00
Nombre de formations dispensées à l'extérieur (police, agents des parcs etc...)	00
Nombre de formations internes au réseau (activistes envoyés en formation dans le réseau EAGLE)	00

- Démarches administratives : **En Septembre 2025**, les démarches administratives se poursuivent. **Eagle Guinée** suit le dossier de renouvellement de la convention d'établissement déposé auprès de la Direction Nationale de Régulation et de Promotion des Mouvements Associatifs (DNARPROMA), rattachée au Ministère de l'administration du Territoire et de la Décentralisation.
- **EAGLE Guinée** continue de suivre les dossiers pour l'obtention de l'accord de partenariat avec le Ministère de l'environnement et du développement durable, de l'accord avec la Direction Générale de la Police Nationale Guinéenne, de la Direction Générale des Douanes et de l'accord avec le bureau national d'INTERPOL CONAKRY.
- Eagle Guinée a eu à rencontrer le Substitut du procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Dixinn pour faire le point sur la procédure de saisie de trophées d'animaux sauvages.
- Le substitut a déploré le retard que le dossier a connu au niveau du cabinet d'instruction qu'il a saisi par un réquisitoire introductif aux fins d'information au mois d'Avril dernier et compte demander communication du dossier.
- EAGLE Guinée représenté par ses départements coordination et juridique a eu à rencontrer, le doyen des juges d'instruction près le Tribunal de Première Instance de Dixinn pour le suivi de l'affaire de saisie des trophées d'ivoire d'éléphant et de la peau de léopard.
- Après lecture du procès-verbal de l'inculpée, le doyen des juges d'instruction a jugé nécessaire de procéder à la clôture de l'enquête judiciaire. Il a estimé qu'il ne peut plus entendre une autre partie dans la présente car aucune autre partie ne s'est constituée partie civile et communiquera cette intention au parquet de Dixinn dans les jours à venir.

6 Relations extérieures

Indicateur

Nombre de rencontres/échanges		02		
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi de l'accord de collaboration	Ratification de la collaboration	Collaboration Sur affaire/formation en cours	Visio conférence
00	00	00	02	00

• **En Septembre 2025, EAGLE Guinée** a eu à effectuer des rencontres dans le cadre de ses accords et collaboration.

- 1- Le doyen des juges d'instruction près le Tribunal de Première Instance de Dixinn.
- 2- Le substitut du procureur de la république près le Tribunal de Première de Dixinn.

7 Conclusion

En Septembre 2025, l'agenda de **Eagle Guinée** a été particulièrement chargé. Cependant, des activités administratives ont été menées pour redynamiser le projet en République de Guinée.

Sur le plan administratif, les démarches se poursuivent. **Eagle Guinée** continue de suivre les dossiers pour l'obtention de l'accord de partenariat avec le Ministère de l'environnement et du développement durable, de l'accord avec la Direction Générale de la Police Nationale Guinéenne et de la Direction Générale des Douanes.

En outre, **Eagle Guinée** attend également des opérations de taille, des investigations et le renforcement de son équipe par le biais de sessions de recrutement du personnel.